

mazars

61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex



24, rue Edouard Aynard
69100 Villeurbanne

Nextedia

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

Société Anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
Directoire et Conseil de surveillance
61, rue Henri Regnault – 92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Capital de 8 320 000 Euros – RCS Nanterre 784 824 153

SARL d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
24 rue Edouard Aynard – 69100 VILLEURBANNE
Capital de 24 000 Euros – RCS B 971 505 797 Lyon

NEXTEDIA

Société anonyme

RCS Nanterre 429 699 770

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société Nextedia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Nextedia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Ecart d'acquisition :

La note 6.11.1 « Ecarts d'acquisition » présente les paramètres appliqués aux tests de dépréciation réalisés sur les écarts d'acquisition ainsi que les conclusions obtenues. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et des paramètres retenus, pour déterminer les flux futurs de trésorerie actualisés attendus, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les résultats réels de l'exercice 2023 et les prévisions futures établies, et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 10 avril 2024

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

Francisco Sanchez

Associé

Cabinet Ancette & Associés

Villeurbanne, le 10 avril 2024

A blue ink signature with a large initial 'P' and 'A' followed by a cursive name.

Pierre-Jérôme Ancette

Associé



États Financiers Consolidés Annuels

31 décembre 2023

NEXTEDIA S.A.
11-13 cours Valmy
92800 Puteaux

Table des matières

1	Présentation du groupe	3
2	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de NEXTEDIA	4
2.1	Compte de Résultat consolidé au 31 décembre 2023	4
2.2	Bilan consolidé au 31 décembre 2023	6
2.3	Tableau des Flux de Trésorerie consolidé au 31 décembre 2023	7
2.4	État des variations des capitaux propres consolidés	8
3	Analyse globale des résultats et faits marquants de l'exercice	9
3.1	Analyse globale des résultats	9
3.2	Faits marquants de l'exercice	9
4	Principes de préparation et principales règles et méthodes comptable	11
4.1	Principes de préparation	11
4.2	Principales règles et méthodes comptables du Groupe	13
5	Périmètre de consolidation	15
5.1	Éléments notables sur le périmètre de consolidation	15
5.2	Entités appartenant au périmètre de consolidation au 31 décembre 2023	15
6	Notes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2023	16
6.1	Chiffre d'affaires	16
6.2	Achats et charges externes	16
6.3	Charges de personnel	17
6.4	Autres charges d'exploitation	17
6.5	Impôts et taxes	17
6.6	Dotations aux amortissements et provisions	17
6.7	Résultat financier	18
6.8	Résultat exceptionnel	18
6.9	Impôts sur les résultats	18
6.10	Résultat par action	19
6.11	Immobilisations incorporelles	20
6.12	Immobilisations corporelles	21
6.13	Immobilisations financières	21
6.14	Clients et comptes rattachés	21
6.15	Autres créances et comptes de régularisation	22
6.16	Valeurs mobilières de placement et disponibilités	22
6.17	Provisions pour risques et charges	22
6.18	Emprunts et dettes financières	23
6.19	Fournisseurs et comptes rattachés	23
6.20	Autres dettes et comptes de régularisation	23
6.21	Engagements hors bilan	23
6.22	Autres informations	24
7	Événements post clôture	25
8	Perspectives	25

1 Présentation du groupe

Le Groupe NEXTEDIA est spécialisé sur les domaines de la Cybersécurité, du Cloud, du Digital Workspace et de l'Expérience Client. Avec plus de 300 experts, le Groupe apporte à ses clients une véritable expertise métier et technologique, doublée d'une capacité d'accompagnement de bout en bout depuis les activités de conseil jusqu'à la mise en œuvre de projets et le pilotage opérationnels de services récurrents.

L'implantation régionale de NEXTEDIA permet d'accompagner ses clients avec la plus grande réactivité, agilité et proximité au travers de ses agences à Paris, Lille, Lyon, Strasbourg, Nantes, Bordeaux, Toulouse et Toulon.

NEXTEDIA intervient auprès des Grands Comptes, ETI et PME sur les secteurs : 1/ Banque & Assurance, 2/ Santé, Mutuelle & Prévoyance, 3/ Média & Telecom, 4/ Tourisme & Transport, 5/ Retail, Beauté & Luxe, 6/ Industrie & Énergie.

2 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de NEXTEDIA

2.1 Compte de Résultat consolidé au 31 décembre 2023

En euros	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	6.1	60 523 387	53 230 466
Autres produits d'exploitation		362 663	1 050 040
Produits d'exploitation		60 886 050	54 280 506
Achats et charges externes	6.2	(24 547 842)	(22 610 419)
Charges de personnel	6.3	(25 869 888)	(21 025 782)
Autres charges d'exploitation	6.4	(6 912 745)	(6 470 003)
Impôts et taxes	6.5	(671 819)	(610 870)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	6.6	(268 663)	(136 817)
Charges d'exploitation		(58 270 957)	(50 853 891)
Résultat d'exploitation, avant dépréciation des écarts d'acquisition		2 615 093	3 426 615
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		0	-
Résultat d'exploitation, après dépréciation des écarts d'acquisition		2 615 093	3 426 615
Résultat financier	6.7	(270 071)	(106 480)
Résultat exceptionnel	6.8	(1 263 030)	(103 019)
Impôts sur les résultats	6.9	(351 682)	(460 313)
Résultat net des sociétés intégrées		730 310	2 756 803
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence		0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		730 310	2 756 803
Intérêts minoritaires		247 820	80 057
Résultat net - part du groupe		482 490	2 676 746
Résultat par action	6.10	0,01	0,07
Résultat dilué par action		0,01	0,07

EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization)

<i>En euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation	60 886 050	54 280 506
Reprise sur amortissements des immobilisations	(1)	-
Reprise sur provisions	(168 276)	(707 619)
Achats et charges externes	(24 547 842)	(22 610 419)
Charges de personnel	(25 869 888)	(21 025 782)
Autres charges d'exploitation	(6 780 526)	(5 805 962)
Impôts et taxes	(671 819)	(610 870)
EBITDA	28 476 988	35 198 554

2.2 Bilan consolidé au 31 décembre 2023

En euros	Notes			31/12/2023	31/12/2022
		Brut	Dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	6.11	35 946 913	(5 148 531)	30 798 382	30 813 570
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	6.11.1	30 471 894	(294 884)	30 177 010	30 516 060
Immobilisations corporelles	6.12	1 692 988	(1 016 934)	676 054	678 827
Immobilisations financières	6.13	694 418	(87 840)	606 578	781 813
Titres mis en équivalence		-	-	-	-
Actif immobilisé		38 334 319	(6 253 305)	32 081 014	32 274 210
Clients et comptes rattachés	6.14	16 659 562	(219 098)	16 440 464	16 677 724
Autres créances	6.15	2 298 670	(5 336)	2 293 334	2 216 346
Compte de régularisation	6.15	614 153	-	614 153	848 604
Impôts différés - actif	6.15.1	113 090	-	113 090	79 932
Disponibilités	6.16	9 103 593	-	9 103 593	5 619 170
Actif circulant		28 789 068	(224 434)	28 564 634	25 441 776
Charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-	-	-
Total Actif		67 123 387	(6 477 739)	60 645 648	57 715 986
Capital social				3 900 772	3 897 874
Primes d'émission				16 255 118	16 258 016
Réserves consolidées				8 542 289	5 839 057
Réserves de conversion				(1 198)	111
Résultat part du groupe				482 490	2 676 746
Capitaux propres (part du groupe)				29 179 471	28 671 804
Intérêts minoritaires				235 929	(47 946)
Provisions pour risques et charges	6.17			464 538	50 000
Impôts différés - passif	6.15.1			2 648	848
Emprunts et dettes financières	6.18			8 555 250	6 544 390
Fournisseurs et comptes rattachés	6.19			11 644 999	11 673 590
Autres dettes et comptes de régularisation - passif	6.20			10 562 813	10 823 300
Dettes				30 763 062	29 041 280
Passifs liés aux activités abandonnées	6.10			-	-
Total Passif				60 645 648	57 715 986

2.3 Tableau des Flux de Trésorerie consolidé au 31 décembre 2023

En euros	31/12/2023	31/12/2022
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	730 310	2 756 803
Résultat des titres mis en équivalence		
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :		
- Dotation aux amortissements et provisions	503 082	(978 117)
- Plus ou moins values de cession	-	-
- Impôts différés	15 788	24 260
- Autres variations y compris écart de change	20 859	46 589
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation :		
- Variations des dettes et créances d'exploitation	181 393	(2 605 526)
<i>dont Variations des créances</i>	<i>1 216 616</i>	<i>(35)</i>
<i>dont Variations des dettes</i>	<i>(1 035 223)</i>	<i>(2 605 490)</i>
- Incidence des variations d'actifs et de passifs liées aux activités abandonnées	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 451 431	(755 991)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	-
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	(209 666)	(504 873)
- Acquisitions d'immobilisations financières	(35 585)	(195 120)
- Cessions d'immobilisations corporelles	-	-
- Cessions d'immobilisations financières	109 980	-
- Entrée de périmètre sur la trésorerie	160 835	(3 813 349)
Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement	25 565	(4 513 341)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
- Augmentation de capital	-	583 498
- Dividendes versés	-	-
- Augmentation des emprunts	3 880 000	23 975
- Remboursement des emprunts	(1 871 356)	(930 731)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	2 008 644	(323 258)
Incidence des différences de change sur la trésorerie	(103)	-
VARIATION DE TRESORERIE	3 485 537	(5 592 590)
Trésorerie à l'ouverture	5 617 160	11 209 750
Trésorerie à la clôture	9 102 697	5 617 160
Disponibilités		
Disponibilités	9 102 569	5 502 213
Valeurs Mobilières de Placement	1 024	116 957
Concours bancaires courants	(895)	(2 009)
Total	9 102 698	5 617 161

Les flux d'exploitation sont positifs à hauteur de 1.451K€, liés à la maîtrise continue du BFR, et notamment une implication permanente des équipes dans le recouvrement des créances clients.

Les flux d'investissement correspondent :

- A l'acquisition de matériel informatique pour un montant annuel de 104K€ et de matériel de bureau pour 102K€
- A la cession de participation minoritaire dans la société Trust HQ pour un montant de 110K€ en juillet 2023
- A l'intégration de la trésorerie d'Ornidex. Cette société est entrée dans le périmètre de consolidation en janvier 2023 suite à la prise de participation majoritaire de Nextedia au capital

Les opérations de financement correspondent d'une part aux remboursements en capital des emprunts souscrits par les sociétés du groupe (1.87M€ en 2023), et d'autre part :

- à la souscription d'un Prêt Participatif de Relance pour un montant de 3.6M€ en mars 2023

- à la souscription d'emprunts pour un montant de 0.28M€ pour le financement des travaux et des aménagements des locaux du nouveau siège du groupe à Puteaux.

2.4 État des variations des capitaux propres consolidés

En euros	Capital social	Primes d'émission	Résultat de l'exercice	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 31/12/2021	3759 424	15 812 969	1 517 678	3 791 043	4 898	24 886 011	490 179	25 376 190
Augmentation de capital	138 451	445 047		0		583 497		583 497
Ecart de conversion		0	0	0	111	111	106	217
Changement d'intérêts				490 179		490 179	(490 179)	-
Variation de périmètre				37 762	(4 898)	32 864	(128 109)	(95 245)
Autres variations		1		2 395		2 396	0	2 396
Affectation du résultat			(1 517 678)	1 517 678		-	-	-
Résultat de l'exercice			2 676 746			2 676 746	80 057	2 756 803
Situation au 31/12/2022	3 897 874	16 258 016	2 676 746	5 839 057	111	28 671 804	(47 946)	28 623 858
Augmentation de capital	2 898	(2 898)		0		-	-	-
Ecart de conversion		0	0	0	(1 309)	(1 309)	(1 213)	(2 522)
Changement d'intérêts						-	-	-
Variation de périmètre						-	37 315	37 315
Autres variations		0		26 486		26 486	(47)	26 439
Affectation du résultat			(2 676 746)	2 676 746		-	-	-
Résultat de l'exercice			482 490			482 490	247 820	730 310
Situation au 31/12/2023	3 900 772	16 255 118	482 490	8 542 289	(1 198)	29 179 471	235 929	29 415 400

Les variations des capitaux propres correspondent principalement à :

- l'acquisition définitive de 28.982 actions gratuites par des salariés en date du 29 mars 2023, qui s'est traduite par une augmentation de capital d'un montant nominal de 2.898,20€, somme prélevée sur la prime d'émission. Cette attribution avait été décidée lors du Conseil d'Administration du 28 mars 2022.
- La prise en compte des intérêts minoritaires des filiales Mavericx, Vygance et Ornidex, détenues chacune à hauteur de 52%. Ces intérêts minoritaires s'élèvent à 247.820€ au 31 décembre 2023.
- La prise en compte du résultat part du groupe de l'exercice pour un montant de 482.490€.

3 Analyse globale des résultats et faits marquants de l'exercice

3.1 Analyse globale des résultats

- Activité en hausse

En 2023, NEXTEDIA a réalisé un chiffre d'affaires de 60,4 M€, en hausse soutenue de 13,6% par rapport à l'exercice précédent. Elle intègre un effet périmètre favorable de 1,1 M€ lié la contribution de la dernière acquisition de MANIKA réalisée en juillet 2022.

La croissance organique qui s'établissait à 9,8% au 1^{er} semestre, s'est accélérée au 2nd pour atteindre 13,1%. En 2023, elle s'établit à 11,6%, illustrant la forte attractivité du positionnement de NEXTEDIA dans une conjoncture économique incertaine.

NEXTEDIA connaît un développement équilibré de ses deux activités : l'Expérience Client (53% du CA) et la CyberSécurité (47% du CA), dans des proportions similaires à celles de 2022.

Le modèle économique de NEXTEDIA s'appuie sur une combinaison de services à forte valeur ajoutée (70% du CA) permettant de générer des revenus associés à l'usage des solutions technologiques de ses partenaires stratégiques (30% du CA).

Le CA Services ressort à 42M€, en progression de 8,3%, portée par l'essor des services récurrents et le démarrage de projets majeurs auprès de grands comptes et d'administrations publiques.

Le CA Technologie s'établit à 18,4M€, en croissance annuelle de 19,5% profitant d'une forte accélération sur le dernier trimestre. L'évolution de cette activité vers davantage de récurrent s'est confirmée tout au long de l'année.

- Une marge opérationnelle nette en baisse

L'EBITDA du Groupe s'établit à 2,8 M€, soit une baisse de -19% par rapport à 2022. Cette baisse est principalement liée à la forte progression des charges de personnel, qui ont augmenté de 23% sur la période. Cette hausse reflète (i) l'inflation des de salaires exigée par un marché du travail tendu dans les métiers du digital, (ii) des recrutements ciblés pour accompagner le développement de certaines activités (iii) ainsi que la contribution de la masse salariale des dernières acquisitions.

Les effectifs n'ont de leur côté augmenté que de 3% entre le 31 décembre 2022 (286 ETP) et le 31 décembre 2023 (294 ETP). Néanmoins, l'essentiel de l'accroissement des effectifs avait eu lieu au cours du 2nd semestre 2022 (effectif de 239 ETP au 30 juin 2022), et donc a eu un effet année pleine en 2023 sur la masse salariale.

Le résultat d'exploitation annuel ressort à 2,6 M€, faisant ressortir une marge opérationnelle de 4,3% (soit 2,6% pour le S1 2023 et 5,8% pour le S2 2023).

Le résultat financier s'établit à -0,3 M€ en 2023 contre -0,1 M€ en 2022. Cette augmentation est essentiellement due à la hausse des taux d'intérêt. Le résultat exceptionnel ressort à -1,3 M€. Il intègre essentiellement des coûts de restructuration pour 1,1M€. Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés de -0,4 M€, le résultat net annuel 2023 s'établit à 0,7 M€.

- Structure financière toujours solide avec une dette nette maîtrisée

Au 31 décembre 2023, NEXTEDIA affiche des fonds propres part du groupe de 29,2 M€, en hausse de 0,5 M€. La variation est essentiellement constituée du résultat net de l'exercice.

Grâce à une réduction de son BFR et une gestion prudente de ses CAPEX, NEXTEDIA présente au 31 décembre 2023 une trésorerie nette de 0,5 M€ à comparer à une dette nette de 0,9 M€ un an plus tôt, soit une amélioration de 1.4M€ sur l'exercice, illustrant une structure financière particulièrement solide.

3.2 Faits marquants de l'exercice

3.2.1 Résultats opérationnels

Poursuite de la croissance de l'activité en 2023

Dans une conjoncture économique toujours difficile, NEXTEDIA affiche sur l'exercice 2023 un chiffre d'affaires consolidé en croissance à 60,5 M€, soit une hausse de 13,7% par rapport à 2022.

Cette progression est le résultat de la bonne orientation de ses deux marchés phares, la Cybersécurité et l'Expérience Client, qui bénéficient d'une demande soutenue en provenance de la base installée mais également des nouveaux clients. La transformation nécessaire des entreprises dans ces domaines d'activité nécessite une expertise technologique pointue, qu'apporte NEXTEDIA dans le cadre de ses offres de solutions.

Une marge opérationnelle impactée par des éléments non récurrents

Alors que les taux journaliers se sont maintenus dans un marché plus difficile, l'exercice 2023 a été marqué par une baisse significative de la rentabilité, résultant des deux phénomènes cumulatifs suivants :

- Un coût initial d'investissement en capital humain d'effectifs commerciaux ;
- Un taux de facturation en baisse lié à une surcapacité ponctuelle découlant de décalages de projets clients

3.2.2 Déménagement

Nextedia a inauguré début janvier 2023 son nouveau siège, situé dans la tour Pacific à la Défense. La nouvelle adresse du siège social de NEXTEDIA est désormais 11 Cours Valmy – 92800 PUTEAUX.

Nextedia y a regroupé l'ensemble des équipes du pôle Cybersécurité / Cloud, à savoir Anetys et Manika, ainsi que les équipes siège.

3.2.3 Cession de la participation dans la société TRUST HQ

NEXTEDIA a cédé début juillet 2023 sa participation minoritaire dans la société TRUST HQ pour un montant de 121.730€. NEXTEDIA avait acquis initialement cette participation pour un montant de 109.980€ en juillet 2022.

3.2.4 Autres

Conformément aux accords existants entre les actionnaires fondateurs de ORNIDEX et NEXTEDIA, NEXTEDIA a poursuivi sa montée au capital et détient depuis janvier 2023 une participation majoritaire de 52% dans la société. ORNIDEX, basée à Paris et en Algérie, est un spécialiste du sourcing et du placement de talents sur la plateforme Salesforce.

4 Principes de préparation et principales règles et méthodes comptable

4.1 Principes de préparation

4.1.1 Contexte de la publication

Les comptes consolidés semestriels du Groupe NEXTEDIA ont été établis de manière volontaire. Ils répondent à une ambition de refléter au mieux les performances financières du Groupe, quand bien même l'établissement de ces comptes consolidés n'est requis ni par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ni par EURONEXT GROWTH.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2023 ont été audités par le commissaire aux comptes.

4.1.2 Déclaration de conformité du référentiel du Groupe

Les comptes consolidés du Groupe NEXTEDIA ont été établis en conformité avec les principes français relatifs aux comptes consolidés des sociétés commerciales et prévus par les dispositions du règlement ANC 2020-01.

4.1.3 Base de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de NEXTEDIA ainsi que ses filiales au 31 décembre 2023 sur la base de méthodes comptables homogènes et selon la convention du coût historique. Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année.

4.1.4 Changements de méthode

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu au cours de l'exercice 2023.

4.1.5 Jugements et estimations de la direction du Groupe

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances notamment relatives à la crise économique et financière actuelle. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement. Elles concernent principalement la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, écarts d'acquisition et créances clients, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

Ainsi les comptes consolidés annuels ont été établis sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture annuelle sur la base des perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

4.1.6 Méthodes de consolidation

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif NEXTEDIA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- **Contrôle exclusif** : le contrôle exclusif est présumé lorsque le Groupe détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Il existe aussi si le Groupe, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entreprise, dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise, de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de décision équivalent. La méthode retenue est l'intégration globale.
- **Contrôle conjoint** : le contrôle conjoint se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique. Il nécessite l'accord unanime des associés pour les décisions opérationnelles, stratégiques et financières. La méthode retenue est l'intégration proportionnelle.
- **Influence notable** : l'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Elle est présumée si le Groupe détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité. La méthode retenue est la mise en équivalence.

4.1.7 Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

À la date d'acquisition, les actifs, passifs, éléments d'hors-bilan et passifs éventuels identifiables des entités acquises sont évalués individuellement. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir au plus tard à la clôture de l'exercice ouvert postérieurement à celui ayant constaté l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif entre le coût d'acquisition des titres de l'entité (y compris les frais afférents nets d'impôts) et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique "Écarts d'acquisition" ; en cas d'écart négatif, celui-ci est enregistré en provisions pour risques et charges.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue selon la même méthode que celle utilisée au moment des acquisitions.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

4.1.8 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés

créées ou acquises entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création ou d'acquisition.

4.1.9 Conversion des comptes exprimés en devises

Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture, à l'exception des capitaux propres et des écarts d'acquisition qui sont maintenus au taux de change historique. Les comptes de résultat en devises sont convertis au taux moyen annuel.

Les écarts de conversion résultant de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres sous la rubrique « Réserve de conversion ».

4.1.10 Élimination des opérations internes au Groupe

Les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminés, de même que les résultats internes au groupe (dividendes, provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises consolidées, plus-values ou moins-values dégagées à l'occasion de cessions internes au groupe). L'élimination des résultats internes est répartie entre la part groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé les résultats.

Les pertes intra-groupes entre les entreprises intégrées ne sont éliminées que dans la mesure où elles ne nécessitent pas une dépréciation. Les résultats sur les opérations internes avec des entreprises mises en équivalence sont éliminés au prorata du pourcentage d'intérêt du groupe dans ces entreprises.

4.2 Principales règles et méthodes comptables du Groupe

Les comptes consolidés sont établis dans le respect des principes comptables :

- de continuité d'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- et de permanence des méthodes.

4.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée. Elles sont dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur brute.

4.2.2 Frais de recherche et développement – Brevet et licences

La partie du coût d'acquisition correspondant à des projets de recherche appliquée et de développement en cours, identifiables et évaluables de manière fiable, nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale, est immobilisée.

Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles du Groupe sont les suivantes :

Frais de recherche et développement	1 à 3 ans
Logiciels et licences	1 à 5 ans

4.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée de vie utile de l'actif.

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles du Groupe sont les suivantes :

Agencement et aménagement des constructions	3 à 9 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans
Mobilier	5 ans

4.2.4 Immobilisations financées en crédit-bail

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées à l'actif du bilan pour leur valeur stipulée au contrat. Elles sont amorties selon les mêmes règles que si elles avaient été acquises en pleine propriété.

Ces immobilisations sont considérées comme achetées à crédit : la dette correspondante est ainsi inscrite au passif et fait l'objet d'une charge financière.

4.2.5 Immobilisations financières

Les titres de participation des sociétés non consolidées et les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle.

4.2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. Dans le cas où leur valorisation à la date de clôture fait apparaître une moins-value globale par catégorie de titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée à due concurrence.

4.2.7 Dépréciation des actifs

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Cette dernière est calculée par une approche multicritère, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

4.2.8 Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de l'activité de NEXTEDIA qui représente une ligne d'activité ou une région géographique significative et distincte, qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente ou de l'abandon. La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou antérieurement dès que l'activité satisfait aux critères pour être classée comme telle.

4.2.9 Actifs et passifs non courants liés aux activités abandonnées ou cédées

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs et passifs) liés aux activités abandonnées ou cédées sont classés sur des lignes distinctes du bilan « Actifs liés aux activités abandonnées » et « Passifs liés aux activités abandonnées » et évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les actifs amortissables ne sont plus amortis à compter de leur classement dans cette catégorie.

4.2.10 Résultat des activités abandonnées

Le résultat net des activités cédées ou en cours de cession ainsi que, le cas échéant, les résultats de cession et les pertes de valeur consécutives à l'évaluation des actifs en juste valeur nette de frais de cession, sont présentés au compte de résultat sous la rubrique « Résultat des activités abandonnées ».

Lorsqu'une composante de l'activité est classée en « Activités abandonnées », les comptes de résultat comparatifs sont retraités comme si cette composante avait été classée en « Activités abandonnées » dès l'ouverture de chacune des périodes comparatives antérieures.

4.2.11 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

Le Groupe est engagé en tant que demandeur ou défendeur dans un certain nombre de litiges dont l'issue ne peut être estimée de façon précise. Pour autant, la direction estime, le cas échéant, que des provisions suffisantes ont été constituées pour faire face aux conséquences financières défavorables des litiges.

4.2.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Nextedia est constitué des revenus de :

- ses activités de conseils et services
- son activité négoce, via la revente des solutions de ses partenaires technologiques

L'activité de conseils et services est facturée soit forme de contrats au forfait, de run et de régies sur des durées variant de 6 à 12 mois. L'activité négoce est facturée à la livraison des licences et matériels par les clients.

4.2.13 Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du Groupe.

4.2.14 Impôts exigibles et différés

Les effets d'impôt résultant des éléments suivants ont été comptabilisés

- décalages temporaires entre comptabilité et fiscalité,

- retraitements et éliminations imposés par la consolidation,
- déficits fiscaux reportables et dont l'imputation sur des bénéfices futurs est probable (aucun déficit reportable n'est activé au 31 décembre 2022).

4.2.15 Émission de « stock-options »

Les « stock-options » accordés aux salariés sous forme d'options donnant droit à la souscription d'actions ne font l'objet d'aucune comptabilisation au bilan lors de leur attribution mais uniquement lors de la levée de l'option.

En cas d'engagement de rachat donné par le Groupe sur les actions accordées, la différence entre la valeur comptable consolidée des titres et leur prix de rachat est comptabilisé en charge lors de leur rachat effectif. Cette charge fait néanmoins l'objet d'une provision dès que l'engagement de rachat est susceptible de générer une charge et que la levée de l'option est probable.

4.2.16 Opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties :

- sur la base du taux de change de clôture pour les opérations non couvertes ;
- sur la base de taux de couverture à terme pour les opérations couvertes.

Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en résultat financier.

5 Périmètre de consolidation

5.1 Éléments notables sur le périmètre de consolidation

Conformément aux accords existants entre les actionnaires fondateurs de ORNIDEX et NEXTEDIA, NEXTEDIA a poursuivi sa montée au capital et détient depuis janvier 2023 une participation majoritaire de 52% dans la société. ORNIDEX, basée à Paris et en Algérie, est un spécialiste du sourcing et du placement de talents sur la plateforme Salesforce.

5.2 Entités appartenant au périmètre de consolidation au 31 décembre 2023

Sociétés du périmètre de consolidation	Méthode de consolidation	31/12/2023		31/12/2022	
		Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle
NEXTEDIA n° SIRET 429 699 770 00088 11 cours Valmy 92800 Puteaux	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
ALMAVIA CX n° SIRET 450 510 060 00020 18 rue d'Hauteville 75010 Paris	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
ANETYS SAS n° SIRET 438 443 418 00076 11 cours Valmy 92800 Puteaux	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
VYGANCE SAS n° SIRET 910 601 061 00013 27 rue Edouard Nortier 92200 Neuilly sur Seine	Intégration Globale	52%	52%	52%	52%
MANIKA SAS n° SIRET 790 775 472 00067 11 cours Valmy 92800 Puteaux	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
MAVERICX SWITZERLAND SA RCS GENEVE CHE-286.521.245 Chemin Jean-Baptiste Vandelle 3A, 1290 Versoix - Suisse	Intégration Globale	52%	52%	52%	52%
ORNIDEX SAS n° SIRET 911 656 403 00019 9 rue des Colonnes 75002 Paris	Intégration Globale	52%	52%	20%	20%
ORNIDEX Algérie Route de Sidi Yahia commune d'Hydra (Alger)	Intégration Globale	52%	52%	20%	20%

6 Notes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2023

6.1 Chiffre d'affaires

En euros	France	Autres Pays	Elimination	TOTAL
Chiffre d'affaire externe	52 899 754	330 712		53 230 466
Chiffre d'affaire intercompagnie	5 926 948	79 268	(6 006 216)	-
Chiffre d'affaires au 31/12/2022	58 826 702	409 980	(6 006 216)	53 230 466
Chiffre d'affaire externe	58 369 188	2 154 199		60 523 387
Chiffre d'affaire intercompagnie	8 142 646	232 557	(8 375 203)	-
Chiffre d'affaires au 31/12/2023	66 511 834	2 386 756	(8 375 203)	60 523 387

En 2023, NEXTEDIA a réalisé un chiffre d'affaires de 60,5 M€, en hausse soutenue de 13,7% par rapport à l'exercice précédent. Elle intègre un effet périmètre favorable de 1,1 M€ lié la contribution de la dernière acquisition de MANIKA réalisée en juillet 2022.

La croissance organique qui s'établissait à 9,8% au 1^{er} semestre, s'est accélérée au 2nd pour atteindre 13,1%. En 2023, elle s'établit à au global à +11,6%.

NEXTEDIA connaît un développement équilibré de ses deux activités : l'Expérience Client (53% du CA) et la CyberSécurité (47% du CA), dans des proportions similaires à celles de 2022.

Le modèle économique de NEXTEDIA s'appuie sur une combinaison de services à forte valeur ajoutée (70% du CA) permettant de générer des revenus associés à l'usage des solutions technologiques de ses partenaires stratégiques (30% du CA).

Le CA Services ressort à 42M€, en progression de 8,3%, portée par l'essor des services récurrents et le démarrage de projets majeurs auprès de grands comptes et d'administrations publiques.

Le CA Technologie s'établit à 18,4M€, en croissance annuelle de 19,5% profitant d'une forte accélération sur le dernier trimestre. L'évolution de cette activité vers davantage de récurrent s'est confirmée tout au long de l'année.

Le chiffre d'affaires « autres pays » a été principalement réalisé par la société MAVERICX, basée en Suisse.

6.2 Achats et charges externes

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Achats consommés	(24 547 842)	(22 610 419)
Achats et charges externes	(24 547 842)	(22 610 419)

Ce poste correspond en 2023 à la totalité des coûts des ventes engagés par le Groupe pour produire son chiffre d'affaires, tant pour l'activité négoce que pour l'activité délégation de personnel.

Les achats de matériels, licences et solutions revendus par ANETYS dans le cadre de son activité négoce se sont élevés à 14.5M€ sur 2023 contre 12.7M€ en 2022, une hausse de 14% à mettre en ligne avec celle du chiffre d'affaires du négoce (+14,9%) sur la période.

Les achats de sous-traitance, à laquelle les sociétés du Groupe ont recours dans le cadre de l'exécution de leurs prestations de conseil en délégation de personnel chez leurs clients, se sont élevés à 8.8M€ sur 2023 contre 9.6M€ en 2022. Cette baisse de 9% est à mettre en ligne avec la volonté du Groupe de progressivement davantage recourir aux ressources internes plutôt qu'à des sous-traitants afin de produire son chiffre d'affaires Services. Cette baisse de la sous-traitance explique en partie l'augmentation de la masse salariale sur la période.

6.3 Charges de personnel

<i>En euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements	(17 847 863)	(14 542 559)
Charges sociales	(7 942 492)	(6 408 122)
Participation	(79 533)	(75 101)
Charges de personnel	(25 869 888)	(21 025 782)

Le poste « charges de personnel » affiche une hausse de 23% par rapport à 2022. Cette hausse est supérieure à celle des effectifs, qui n'ont augmenté que de 3% par rapport au 31 décembre 2022 (Cf. 3.1).

Des investissements soutenus ont été réalisés dans l'accroissement, la formation et la rétention du capital humain. Dans un contexte de tensions sur le marché du travail dans l'industrie du numérique, le Groupe s'est attaché à recruter, rémunérer et fidéliser ses collaborateurs de manière à ce que ces derniers puissent s'épanouir dans leurs missions et exercer leurs métiers dans des conditions optimales.

6.4 Autres charges d'exploitation

<i>En euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Locations, entretiens, assurances	(1 497 272)	(1 125 761)
Transports, déplacements, réceptions	(558 301)	(473 334)
Frais postaux et télécommunications	(115 378)	(97 272)
Autres charges	(4 741 794)	(4 773 636)
Autres charges d'exploitation	(6 912 745)	(6 470 003)

Cette augmentation de 6,8% s'explique par :

- la comptabilisation sur 12 mois en 2023 des autres charges d'exploitation des sociétés qui sont entrées progressivement en 2022 et début 2023 dans le périmètre de consolidation, à savoir MANIKA (juillet 2022), MAVERICX (octobre 2022) et ORNIDEX (janvier 2023).
- le coût des loyers des nouveaux locaux du siège à Puteaux pris en janvier 2023

6.5 Impôts et taxes

<i>En euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(378 763)	(302 588)
Autres impôts et taxes	(293 056)	(308 282)
Impôts et taxes	(671 819)	(610 870)

L'augmentation du poste « Impôts et taxes sur les rémunérations » s'explique par l'augmentation des effectifs et donc de la masse salariale.

6.6 Dotations aux amortissements et provisions

<i>En euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux amortissements	(261 273)	(121 215)
Dotations aux provisions	(7 390)	(15 602)
Dotations aux amortissements et provisions	(268 663)	(136 817)

Les dotations aux amortissements correspondent essentiellement à l'amortissement de matériel informatique et de mobilier de bureau. L'augmentation est liée d'une part à l'entrée dans le périmètre de consolidation de Manika, mais également de l'amortissement du matériel et du mobilier acquis fin 2022 pour le nouveau siège de NEXTEDIA à Puteaux.

6.7 Résultat financier

<i>En euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers	200 970	4 473
Charges financières	(471 041)	(110 953)
Résultat financier	(270 071)	(106 480)

Le résultat financier 2023 est principalement composé :

- des charges d'intérêts d'emprunts pour un montant de 201K€
- de différences de change liée à l'évolution de la parité euro/dollar et euro/franc suisse pour un montant net de 103K€

6.8 Résultat exceptionnel

<i>En euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels	135 885	558 690
Charges exceptionnelles	(1 398 915)	(661 709)
Résultat exceptionnel	(1 263 030)	(103 019)

Le résultat exceptionnel est principalement constitué :

- de charges de restructuration décaissées liées à des départs de collaborateurs en 2023 pour 697K€
- des provisions pour charges sur des ruptures de contrats avec des salariés pour 217K€
- de l'indemnité de rupture d'un contrat avec un fournisseur de prestations de services pour 123K€
- du coût des acquisitions définitives des actions gratuites à des salariés pour 151K€

6.9 Impôts sur les résultats

6.9.1 Ventilation de la charge d'impôt au compte de résultat

<i>En euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés	(15 790)	(24 260)
Impôt exigible	(335 892)	(436 053)
Impôts sur les résultats	(351 682)	(460 313)

6.9.2 Rapprochement entre la charge d'impôt au compte de résultat et la charge d'impôt théorique

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	730 310	2 756 803
Résultat des activités abandonnées	-	-
Impôts	(351 682)	(460 313)
Résultat consolidé avant impôt	1 081 992	3 217 116
Taux courant d'impôt en France	25,00%	25,00%
Impôt théorique	(270 498)	(804 279)
Effets sur l'impôt théorique		
- non activation du déficit reportable	(54 929)	(26 394)
- utilisation du déficit non activé	17 456	267 736
- des différences permanentes	(66 956)	60 095
- du crédit d'impôt recherche et innovation	-	19 658
- des autres différences	23 246	22 872
Impôt au taux courant	(81 184)	343 966
Charge d'impôt du groupe	(351 682)	(460 313)

La charge d'impôt est principalement constituée de l'impôt exigible.

6.10 Résultat par action

<i>En euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Résultat Net - Part du groupe	482 490	2 676 746
Nombre moyen d'actions en circulation	38 993 226	38 170 099
Résultat de base par action	0,01	0,07
Nombre moyen d'actions gratuites en période d'acquisition	-	190 000
Nombre moyen d'actions en circulation et dilutives	38 993 226	38 360 099
Résultat de base dilué par action	0,01	0,07

6.11 Immobilisations incorporelles

En euros	31/12/2022	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Entrée de périmètre	Autres variations	31/12/2023
Valeurs brutes	35 991 059	-	-	-	(44 146)	35 946 913
Écarts d'acquisition	30 516 040	-	-	-	(44 146)	30 471 894
Fonds commercial	3 047 552	-	-	-	-	3 047 552
Frais de recherches et développement	2 322 847	-	-	-	-	2 322 847
Autres immobilisations incorporelles	104 620	-	-	-	-	104 620
Amortissements	(5 177 489)	(360)	-	-	29 318	(5 148 531)
Écarts d'acquisition	-	-	-	-	(294 884)	(294 884)
Fonds commercial	(2 735 669)	-	-	-	324 202	(2 411 467)
Frais de recherches et développement	(2 322 847)	-	-	-	-	(2 322 847)
Autres immobilisations incorporelles	(118 973)	(360)	-	-	-	(119 333)
Valeurs nettes	30 813 570	(360)	-	-	(14 828)	30 798 382

6.11.1 Écarts d'acquisition

En application du règlement ANC 2015-07 du 23/11/2015 homologué par arrêté du 04/12/2015, les écarts d'acquisitions positifs constatés à compter du 1^{er} janvier 2017, et avec une durée d'utilisation non limitée, font l'objet de tests de dépréciation et cessent d'être amortis.

Au 31 décembre 2023, il n'existait pas d'indicateur de perte de valeur des actifs résultant des événements extérieurs majeurs tels que l'inflation ou la remontée des taux.

Des écarts d'acquisition positifs ont été constatés depuis 2016 :

Un écart d'acquisition positif de 14.768K€ a été constaté en 2017 suite à l'acquisition de ALMAVIA CX par NEXTEDIA. Aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre 2023.

Un écart d'acquisition positif de 13.106K€ a été constaté en 2020 suite à l'acquisition d'ANETYS par NEXTEDIA. Aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre 2023.

Un écart d'acquisition positif de 903K€ a été constaté en juillet 2022 suite à l'acquisition de MANIKA par NEXTEDIA. Aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre 2023.

Un écart d'acquisition positif de 18K€ a été constaté fin 2022 suite à la prise participation majoritaire de VYGANCE par NEXTEDIA. Aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre 2023.

Un écart d'acquisition positif de 253K€ a été constaté fin 2022 suite à la prise participation majoritaire de MAVERICX par NEXTEDIA. Aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre 2023.

Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont les suivantes :

La détermination du montant recouvrable repose sur la valeur d'utilité de l'actif, à savoir la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation de l'actif.

Cette valeur d'utilité est ensuite comparée à la valeur comptable de l'actif. Si la comparaison indique que la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, il y a donc un « Impairment ». La conséquence est donc une dépréciation non planifiée et supplémentaire de la valeur recouvrable.

Les principales hypothèses utilisées pour la réalisation des tests sont uniformes pour l'ensemble des actifs. Elles sont les suivantes :

Décomposition du taux de CMPC :

Taux sans risque : 3% (OAT 10 ans)

Beta : 1,15

Prime de risque de marché : 5,32%

Taux de croissance à l'infini : 1%

Pour rappel, au 31 décembre 2023, les valeurs d'utilité de l'ensemble des écarts d'acquisition, calculées par le groupe sur la base des flux de trésorerie futurs, étaient supérieures aux valeurs comptables et ne faisaient pas ressortir de perte de valeur.

6.12 Immobilisations corporelles

En euros	31/12/2022	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Entrée de périmètre	Autres variations	31/12/2023
Valeurs brutes	1 545 117	213 540	(65 670)	-	-	1 692 987
Install. Agenc. divers	507 299	7 649	-	-	-	514 948
Matériel de bureau	451 452	102 315	(65 670)	-	-	488 098
Matériel informatique	374 626	103 578	-	-	-	478 204
Autres immobilisations corporelles	211 741	(3)	-	-	-	211 738
Amortissements	(866 290)	(190 353)	39 710	-	-	(1 016 934)
Install. Agenc. divers	(149 309)	(34 861)	-	-	-	(184 170)
Matériel de bureau	(388 551)	(45 780)	39 710	-	-	(394 620)
Matériel informatique	(255 120)	(80 301)	-	-	-	(335 422)
Autres immobilisations corporelles	(73 309)	(29 411)	-	-	-	(102 721)
Valeurs nettes	678 827	23 187	(25 960)	-	-	676 054

Ce poste ne présente pas de variation significative. Son évolution correspond au renouvellement régulier de matériel pour les équipes.

6.13 Immobilisations financières

En euros	31/12/2022	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Entrée de périmètre	Autres variations	31/12/2023
Valeurs brutes	781 813	38 034	(112 429)	(13 000)	-	694 418
Autres immobilisations financières	781 813	38 034	(112 429)	(13 000)	-	694 418
Provisions	-	(87 840)	-	-	-	(87 840)
Provisions pour dépréciation	-	(87 840)	-	-	-	(87 840)
Valeurs nettes	781 813	(49 806)	(112 429)	(13 000)	-	606 578

Les autres immobilisations financières intègrent les titres de participations qui ne rentrent pas dans le périmètre de consolidation du fait de leur niveau de détention ou de leur date d'entrée dans le périmètre.

Il s'agit principalement de participation minoritaires, notamment dans la société Tale of Data.

La cession en 2023 correspond à celle de la participation minoritaire dans la société Trust HQ en juillet

La provision pour dépréciation concerne :

- les titres détenues par Nextedia dans la société Reworld Media pour -38K€, suite à l'alignement de la valeur au bilan sur le cours de bourse
- la participation de Manika dans Manika Côte d'Ivoire pour -30K€
- le dépôt de garantie des locaux de Manika à Rouen pour -20K€, suite à une transaction trouvée début 2024 avec le bailleur pour résilier le bail de façon anticipée

6.14 Clients et comptes rattachés

En euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs brutes	16 659 562	-	-	16 659 562	17 058 430
Provisions pour dépréciation	(219 098)	-	-	(219 098)	(380 706)
Valeurs nettes	16 440 464	-	-	16 440 464	16 677 724

Le poste client ne connaît pas d'évolution significative malgré la croissance du chiffre d'affaires.

Cela illustre la rigueur et l'implication des sociétés du Groupe dans le recouvrement des créances clients.

6.15 Autres créances et comptes de régularisation

En euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2023	31/12/2022
Autres créances	2 293 334	-	-	2 293 334	2 216 346
Charges constatées d'avance	614 153	-	-	614 153	848 604
Valeurs nettes	2 907 487	-	-	2 907 487	3 064 950

Les autres créances sont principalement composées de créances fiscales et notamment de créances de TVA. La variation de ce poste n'appelle pas de commentaire particulier.

6.15.1 Impôts différés comptabilisés au bilan

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés actifs	113 090	79 932
Impôts différés passifs	(2 648)	(848)
Impôts différés nets	110 442	79 084

Les impôts différés actifs sont intégralement liés à des différences temporaires.

6.16 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement	1 024	116 957
Disponibilités	9 102 569	5 502 213
Disponibilités	9 103 593	5 619 170

L'augmentation de la trésorerie de 3.5M€ est principalement liée à la souscription d'un Prêt Participatif de Relance en mars 2023 pour un montant de 3.6M€.

La baisse du solde des valeurs mobilières de placement résulte de l'attribution à des salariés, dans le cadre de plans d'actions gratuites des 161.018 actions propres rachetées par Nextedia dans le cadre du programme de rachat d'actions voté lors du Conseil d'Administration du 24 juin 2022.

6.17 Provisions pour risques et charges

En euros	31/12/2022	Dotations	Reprises	Entrée de périmètre	31/12/2023
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	50 000	464 239	(49 701)	-	464 538
Provisions pour risques et charges	50 000	464 239	(49 701)	28 824	493 362

Les litiges prudhommaux sont provisionnés sur la base de l'évaluation du risque probable estimée par la société et ses conseils juridiques.

Cf. 6.8 pour les explications.

6.18 Emprunts et dettes financières

En euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2023	31/12/2022
Dettes financières diverses	2 121 154	4 408 202	2 025 000	8 554 355	6 542 381
Concours bancaires courants	895	-	-	895	2 009
Emprunts et dettes financières	2 122 049	4 408 202	2 025 000	8 555 250	6 544 390

Ce poste comprend :

- Les PGE souscrits en 2020 pour un capital restant dû de 4.218K€. Le montant souscrit était de 6.447K€
- Le Prêt Atout BPI souscrit en 2020 pour un montant de 1M€, dont l'encours à fin décembre 2023 s'élève à 500K€
- Le Prêt Participatif de relance souscrit en mars 2023 pour un montant de 3.6M€
- 2 prêts destinés à financer les travaux et le mobilier du nouveau siège de NEXTEDIA à Puteaux, pour un montant de 280K€ (encours de 237K€ au 31 décembre 2023)

6.19 Fournisseurs et comptes rattachés

En euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	11 643 379	-	-	11 643 379	11 673 590
Avances et acomptes reçus	1 620	-	-	1 620	-
Fournisseurs et comptes rattachés	11 644 999	-	-	11 644 999	11 673 590

Le poste n'a pas connu d'évolution significative en 2023. L'augmentation des achats liés à la revente des solutions de nos partenaires technologiques (Négoce) a été compensée par la baisse des achats de sous-traitance destinés à la production des activités de Services.

6.20 Autres dettes et comptes de régularisation

En euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fiscales et sociales	7 735 957	-	-	7 735 957	7 240 763
Autres dettes	748 486	-	-	748 486	959 039
Comptes de régularisation	2 078 370	-	-	2 078 370	2 623 498
Autres dettes et comptes de régularisation	10 562 813	-	-	10 562 813	10 823 300

La hausse du poste est principalement liée à celle des dettes fiscales et sociales (+7%). Cette augmentation est liée à celle de la masse salariale.

6.21 Engagements hors bilan

6.21.1 Engagements de retraite

Les engagements de retraite actualisés au 31 décembre 2023 au sein du Groupe s'élèvent à 829.053 euros. Ces engagements ne font pas l'objet d'un provisionnement.

Les méthodes et hypothèses appliquées pour déterminer le montant de ces engagements sont propres à chaque entité du groupe.

6.21.2 Cautions, avals et garanties

Le montant des dépôts de garantie au titre des baux des locaux occupés par les sociétés du Groupe s'élève à 236.931€.

6.22 Autres informations

6.22.1 Rémunération des dirigeants

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Rémunération brutes allouées aux membres des organes de direction	2 517 423	1 237 280
Rémunération des dirigeants	2 517 423	1 237 280

La hausse de ce poste est liée :

- en termes de présentation, à la prise en compte en 2023 des rémunérations de l'ensemble des dirigeants mandataires sociaux (actionnaires ou non) de toutes les sociétés du Groupe
- à un effet périmètre, suite à l'intégration courant 2022 des dirigeants mandataires des sociétés dans lesquelles le Groupe est devenu majoritaire (MAVERICX, ORNIDEX, MANIKA)

6.22.2 Effectifs

	31/12/2023	31/12/2022
Femmes	76	77
Hommes	218	209
Effectifs	294	286

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	277	266
Non cadres	17	20
Effectifs	294	286

Les effectifs n'ont augmenté que de 3% entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

Pour rappel, l'essentiel de l'accroissement des recrutements et donc des effectifs avait eu lieu au cours du 2nd semestre 2022 (effectif de 239 ETP au 30 juin 2022).

6.22.3 Honoraires des commissaires aux comptes

En euros	Mazars		Ancette	
	Montant HT	%	Montant HT	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	56 390	65,17%	30 140	34,83%
Sous-total	56 390	65,17%	30 140	34,83%

6.22.4 Rachat des minoritaires

Des promesses d'achat et de vente progressives ont été signées avec les associés fondateurs des trois sociétés VYGANCE, ORNIDEX et MAVERICX.

Ces promesses sont exerçables au plus tôt à compter de fin 2024 (pour MAVERICX) et fin 2025 (pour ORNIDEX et VYGANCE), et s'étalent sur une période de 3 ans.

Les prix de cession des actions rachetées seront assis sur la performance opérationnelle de ces entités.

7 Evénements post clôture

Par une décision du Conseil d'Administration en date du 15 février 2024, NEXTEDIA a lancé un programme de rachat d'actions de NEXTEDIA. Le montant alloué pour ce programme de rachat est de 1M€.

8 Perspectives

NEXTEDIA anticipe pour 2024 une amélioration significative de sa marge opérationnelle. Après un exercice 2023 en retrait, le Groupe a pris toutes les mesures importantes visant à redresser la rentabilité. Les efforts réalisés se sont matérialisés dès le 2^{ème} semestre par une baisse des coûts et devraient permettre d'améliorer en 2024 les niveaux de profitabilité. Ces actions rentrent dans le cadre d'un plan de transformation et d'efficacité opérationnelle qui se poursuivra sur 2025.

NEXTEDIA va par ailleurs poursuivre toutes les initiatives lui permettant d'accélérer la croissance de ses activités et ainsi apparaître comme un acteur incontournable dans toutes ses expertises.

Le pôle historique ALMAVIA CX qui regroupe tous les métiers de l'Expérience Client, va continuer à tirer parti des nouvelles tendances de marché qui se sont amplifiées avec la crise sanitaire. L'évolution des usages fait aujourd'hui une place toujours plus grande au commerce électronique. Résilience, transformation et agilité sont aujourd'hui la clé des modèles économiques des sociétés de demain. Avec 85% de ses clients en B2C, ALMAVIA CX va continuer de capitaliser sur ses partenariats majeurs pour leur offrir des solutions en parfaite adéquation avec les demandes des consommateurs.

Le pôle ANETYS, qui s'est renforcé avec l'acquisition de MANIKA et qui fédère les domaines de la Cybersécurité, du Cloud et du Digital Workspace a pour objectif de franchir de nouveaux caps dans la croissance de ses activités. Ceci passera notamment par l'évolution de son modèle économique vers plus de récurrent autour du pilotage de la sécurité ou de la surveillance de la performance du cloud. En parallèle, ANETYS pourra s'appuyer sur la puissance de ses partenariats avec lesquels il atteint des niveaux d'excellence reconnus et parfois uniques en France, lui permettant d'apparaître comme référent dans sa spécialité.